COLLÈGE ELISE DEROCHE
1 Lalièyre Nord – BP 70015 33490 SAINT MACAIRE
05-57-98-11-50
@ pian.rh@ac-bordeaux.fr

SÉJOUR SKI ALPIN à PEYRAGUDES

Du Lundi 23 Janvier 2017

Au Vendredi 27 Janvier 2017

Séjour ski alpin à Peyragudes
du 23/01 au 27/01/2017

Principales informations communiquées lors de la réunion du lundi 14/11

- **DÉPART** : lundi 23/01/2017 à 7h30, RDV sur le parking du collège
- **RETOUR :** vendredi 27/01/2017 à 19h30, sur le parking du collège

- **ACCOMPAGNATEURS :**

  -Mme Johnson
  -Mme Libert
  -Mme Mailles
  -Mme Maréchal
  -M. Labrousse
  -M. Salavert

- **CENTRE D'HÉBERGEMENT**

  -Pension complète au centre « La Moraine » à Garin (31) : petit déjeuner, déjeuner (ou pique-nique), goûter et dîner
  -Chambre de 4 lits avec sanitaires complets (wc-lavabo-douche). Le placement dans les chambres est de la responsabilité des accompagnateurs.
  -Le centre est situé à 10 min en bus de la station

- **ACTIVITÉ SKI ALPIN**

  -14 heures de ski alpin (2 x 2h par jour les mardi, mercredi et jeudi + 2h le vendredi encadré par les moniteurs de l'Ecole de Ski Français de la station)
  -Avec l'ESF, délivrance d'un carnet de capacités en ski + insigne correspondante
  -Prêt matériel de ski + forfait remontées mécaniques

  -**Une attestation d'assurance « responsabilité civile » est obligatoire**
  -Vérifier également si votre contrat d'assurance prévoit les accidents survenus dans le cadre d'activités extra-scolaires « ski »

- **CONTRAT ÉLÈVE / ENCADREMENT**

  -Les élèves auront l'obligation d'appliquer toutes les consignes données par l'équipe d'encadrement (tous les articles du règlement intérieur, et de la charte informatique pouvant s'appliquer pour un séjour scolaire, sécurité en tous lieux, comportement sur les pistes et dans le centre…)
  -En cas de grave problème ou problèmes répétés, il sera demandé aux familles de venir récupérer l'enfant
  -Un contrat sera signé par l'élève et les parents

- **FICHE DE RENSEIGNEMENTS**

  -D'autres renseignements vous seront demandés par l'intermédiaire d'une fiche « sanitaire » (à renseigner le plus précisément possible)

  -Pour les traitements médicaux ponctuels ou de long terme, préparer l'ordonnance médicale et les médicaments (dans un sachet marqué au nom de l'enfant). Ils seront récupérés soit le matin au départ, soit à l'arrivée au centre.

  -Pour les maux de transport : prévoir les médicaments nécessaires pour la semaine.

- **OBJETS DE VALEUR**

Il est fortement déconseillé d'amener des objets de valeur (portable, musique, bijoux, appareil photos…). Les accompagnateurs seront dégagés de toutes responsabilités en cas de vol, de casse ou de perte et pourront être amenés à « confisquer » provisoirement tout appareil en cas d'utilisation non conforme au règlement établi.

- **MODALITÉS FINANCIÈRES ET ACTIONS MISES EN PLACE**

  -275 € ce montant tient compte des actions mises en place par les professeurs EPS (vente de sachets chocolat et tombola)

  1er versement 100€ pour le 10/11/16

  2ème versement 100€ pour le 09/12/16

  3ème versement de 75€ pour le 13/01/17

  Chèques libellés à l'ordre de « L'agent comptable du collège de Pian/Garonne » ou chèques « vacances »

  - En partenariat avec le FSE:
    Vente de chocolat d'une grande marque à des prix imbattables (conditionnement simple = sachet ou ballotin)
    Commandes possibles dans la limite des stocks disponibles

  - Pour les élèves participant au séjour
    Carnet(s) de tickets (tombola). Il est souhaitable que le 1er carnet soit vendu par tous. Un ballotin de chocolats à gagner par carnet.

- **PROJETS ENVISAGÉS**

  -Créer un blog avec un lien vers un album photos pour donner des nouvelles quotidiennes en direct de Peyragudes

  Une autorisation parentale pour publier des photos ou films sera demandée aux familles ne l'ayant pas encore fournie au collège

- **RATTRAPAGE DES COURS**

  -L'élève s'engage à rattraper les cours de la semaine le plus rapidement possible.

  -Les documents pourront être récupérés par l'intermédiaire de ILIAS, d'autres seront directement donnés par les professeurs la semaine qui précède le séjour.

- **DOCUMENTS A FOURNIR**

  Les documents suivants devront être ramenés au plus tard le vendredi 16 décembre 2016

  -l'attestation d'assurance « Responsabilité civile »

  -La fiche de renseignements comprenant :

  *La fiche « sanitaire »

  *l'autorisation parentale pour la prise et publication de photos (si non fournie en début d'année)

  *le contrat élève / encadrement

- **ÉQUIPEMENT ET MATERIEL NÉCESSAIRES**

Pour skier

-1 pantalon de ski + 1 anorak ou blouson chaud imperméable ou combinaison de ski

-1 paire de gants de ski + écharpe

-1 masque de préférence (sinon lunettes de soleil)

-2 paires de chaussettes de ski

-Crème solaire + stick à lèvres

-2 pulls ou polaires

-3 ou 4 sous-pulls ou tee-shirts à manches longues

-sous-vêtements

-Après-ski ou chaussures de marche

-Pansements type « seconde peau » pour « ampoules » (pieds)

Pour le centre

-1 pantalon et/ou jogging

-tee-shirts + sweats

-1 pyjama + **chaussons**

-nécessaire de toilette : gel douche, brosse à dent, dentifrice, brosse ou peigne

-1 serviette de bain

-sous-vêtements + chaussettes

-chaussures de tennis

-poche en plastique pour linge sale

INFOS FAMILLES

- **Bourse aux vêtements de ski lors de la Bourse aux jouets de l'association « Les Abeilles de Langon », qui a lieu le mercredi 16 et jeudi 17 novembre 2016 à l'Espace Nougaro à Langon.**

- **Demande d'aide complémentaire de « La Jeunesse en Pleine Air »**

  Merci de rapporter au secrétariat de gestion avant le 25 novembre votre attestation CAF où figure votre quotient familial inférieur à 900 €. Vous avez droit à une aide financière !